



URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont Monsieur et Madame Robert et Emmanuella WEIGERT-WIRTZ demeurant Courtil 110 à 6671 Gouvy.

Le terrain concerné est situé à Courtil 110, 6671 Gouvy et cadastré 3^{ème} division, section E, n°585E, 585F, 585T, 585N, 585S.

Le projet est de type : **démolition de 2 bâtiments accolés et reconstruction d'une remise**, et présente les caractéristiques suivantes :

- En application de l'article D.IV.6 du CoDT : **dérogation au plan de secteur : *Implantation en zone agricole***

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte le 13 octobre 2021 et clôturée le 28 octobre 2021.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Service urbanisme, Bovigny 59, 6671 Gouvy :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h ;
- Le samedi de 10 h à 12 h (uniquement sur rendez-vous : 080/29 29 25)

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration Communale de Gouvy, Bovigny 59, 6671 Gouvy
- par télécopie au numéro : 080/29 29 39
- par courrier électronique à l'adresse suivante : administration@gouvy.be

Sous peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 28 octobre 2021 à 11H au service urbanisme de l'Administration Communale de Gouvy.